

DEPARTEMENT  
VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT  
APT

DELIBERATION  
N°2015/007

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT DU CABEDAN NEUF  
425 Chemin du Pérusier  
84300 LES TAILLADES

**SEANCE DU 13 MAI 2015**

SYNDICS TITULAIRES	6
QUORUM	4
SYNDICS PRESENTS	6
VOTES POUR	6
VOTES CONTRE	0
ABSTENTIONS	0

**PRESENTS** : Mr Dominique Pierre Président  
Syndic titulaire : PONCET Norbert – PELISSIER Laurence – HONORAT Guy  
DEVINE marc  
Syndic suppléant : LIENS Charles

L'an deux mille quinze et le quinze mai, la Commission syndicale du syndicat s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

**Objet :**  
ELECTION DU PRESIDENT ET VICE PRESIDENT

=====

**Le président expose** : lors de l'assemblée du 31 Mars 2015, les propriétaires ont élus trois syndics sur la commune de Cavaillon. Il appartient à la commission syndicale d'élire un président et un vice-président parmi les membres syndicaux. Monsieur DOMINIQUE Pierre élu syndic titulaire sur la commune des Taillasses propose sa candidature.  
Monsieur LIENS Charles Syndic suppléant sur la commune de Cheval Blanc propose sa candidature au poste de vice-président.

**Oui l'exposé du président** : La Commission décide d'accepter Monsieur DOMINIQUE Pierre au poste de président et Monsieur LIENS Charles au poste de vice-président .

Le résultat de la délibération est soumis à l'appréciation de Monsieur le Préfet de Vaucluse pour approbation.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.  
Pour copie conforme

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-298401712-20150513-2015-007-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/05/2015  
Publication : 28/05/2015

Pour l'"autorité Compétente"  
par délégation



Le Président

Mr DOMINIQUE Pierre



ASCO CANAL DU CABEDAN NEUF  
425, Chemin du Pérusier  
84300 LES TAILLADES